



RAPPORT D'ACTIVITÉ

& AUX USAGERS

2023

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Bourgogne-
Franche-Comté

SOMMAIRE

ÉDITO	p.02
NOUS SOMMES LA CARSAT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	p.03
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	p.04
LES TEMPS FORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	p.05
L'ÉQUIPE DE DIRECTION	p.05
RÉSULTATS DES CONTRATS PLURIANNUELS DE GESTION ET CHIFFRES CLÉS	p.06
RETRAITE	p.07
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PRÉVENTION	p.14
RISQUES PROFESSIONNELS	p.22
UNE CARSAT RESPONSABLE	p.27

ÉDITO



Par Francis Lebel, Directeur général,



et Éric Beaujean, Président.

Au cœur de cette année 2023 qui ouvre une nouvelle période conventionnelle !

2023, année de démarrage d'une nouvelle période conventionnelle 2023-2027 avec des signatures de Conventions et d'Objectifs de Gestion (COG) et leurs déclinaisons sous la forme de Contrats Pluriannuels de Gestion. Période plutôt inédite pour la Carsat car le bouclage de ces documents conventionnels (COG et CPG) n'a finalement concerné que les branches Maladie et Retraite. Pour la branche Risques Professionnels, à l'heure où cet édit s'écrit, les discussions avec les pouvoirs publics se poursuivent.

Une nouvelle période conventionnelle apporte de nouvelles impulsions en nous dotant de feuilles de route stratégiques et de moyens pluriannuels. Pour autant, un Organisme comme le nôtre sait concilier l'impératif de mouvement que les COG et CPG renforcent, et le fait que nous assurons au quotidien une nécessaire continuité de nos activités. À titre d'illustration, nous pouvons évoquer la mise en œuvre de la réforme des retraites dans des délais courts et exigeants pour l'ensemble des équipes, tout en œuvrant à apporter le meilleur

service à nos assurés parfois inquiets et en besoin d'accompagnement.

L'ouverture d'une nouvelle période conventionnelle reste un marqueur important dans notre existence d'organisme régional. Toutefois, on peut considérer qu'en 2023, nous parvenons désormais avec une forme de maturité à intégrer les nouvelles évolutions et ambitions des COG tout en maintenant le cap avec une régularité dans notre fonctionnement et dans notre performance. Et bien évidemment, cela ne serait pas possible sans l'engagement et l'investissement de tous, les Équipes, la Direction et la Gouvernance.

Les focus retenus dans ce rapport d'activité et aux usagers 2023 sont des illustrations de notre capacité à faire ensemble. Ils témoignent également de notre volonté d'avoir des ancrages locaux dans la formalisation de nos intentions stratégiques et dans le déploiement de nos actions, dans l'objectif fondamental de répondre à toutes les fragilités repérées sur nos champs de compétences et sur lesquelles nous pouvons agir. Cette ligne de conduite est au cœur de notre culture d'entreprise, celle d'être un organisme régional travaillant sur l'ensemble des territoires de la Bourgogne-Franche-Comté.

Nous participons depuis toujours à la cohésion sociale, ce qui nous oblige et nous donne une fierté d'appartenance à la Sécurité sociale ! Nous avons su relever les enjeux 2023 qui est une année réussie si on observe nos résultats que vous pourrez découvrir dans ce document.

Nous avons su dépasser les difficultés inhérentes à la grandeur, à la densité et à la complexité de nos missions. C'est pourquoi, encore plus dans le contexte national et international qui nous entoure, Merci à toutes les équipes pour cette mobilisation. Et Merci au Conseil d'Administration et ses Commissions pour leur éclairage et le soutien que vous nous apportez.

Bonne lecture de notre riche activité 2023 !

NOUS SOMMES LA CARSAT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté est une structure de droit privé chargée d'une mission de service public qui exerce ses activités sous la tutelle de la Cnav (Caisse nationale d'assurance vieillesse) et de la Cnam (Caisse nationale d'assurance maladie). L'État établit tous les 5 ans, avec les caisses nationales et pour chaque branche d'activité des Conventions d'Objectifs et de Gestion (COG), qui définissent les missions à accomplir, les moyens de fonctionnement mis à disposition ainsi que les indicateurs quantitatifs et qualitatifs associés à atteindre. Ces conventions sont déclinées en région en Contrats Pluriannuels de Gestion (CPG), pour constituer les engagements de services Carsat.

Un organisme de Sécurité sociale, en charge de trois grandes missions

- La préparation et le paiement de la retraite des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants

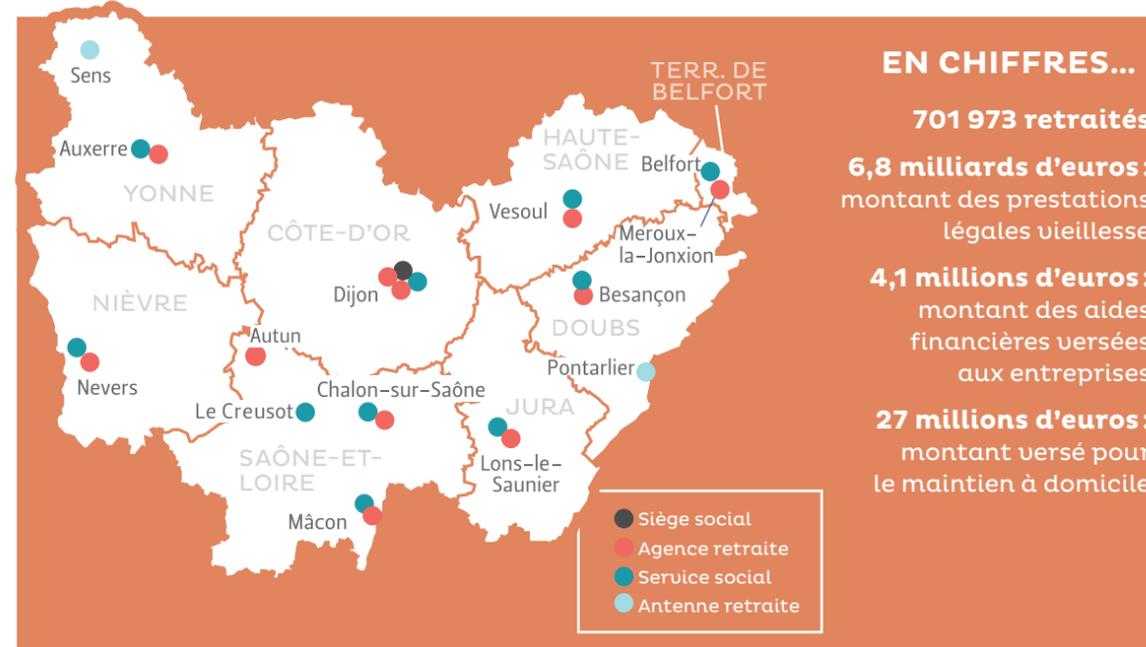
La Carsat Bourgogne-Franche-Comté gère le compte retraite des salariés et des indépendants tout au long de leur vie professionnelle. Elle recueille auprès des entreprises les informations relatives à leur carrière. Objectif : produire un compte individuel de qualité permettant un calcul rapide et juste de la retraite.

- L'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté

En proposant un accompagnement social aux assurés touchés par la maladie, l'accident, le handicap, le Service social de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté met en acte la solidarité, valeur fondatrice de la Sécurité sociale. Il informe et conseille les assurés en situation de vulnérabilité sur les droits, les démarches et les ressources mobilisables, et les accompagne si nécessaire pour favoriser l'accès aux droits et éviter le non-recours aux soins. Pour les retraités fragilisés, la Carsat met en œuvre l'aide OSCAR (Offre de services coordonnée pour l'accompagnement de ma retraite) pour leur permettre de continuer à bien vivre chez eux : aides à domicile, solutions pour adapter le logement, conseils en prévention... Par ailleurs, la Carsat développe des actions de prévention favorisant la préservation de l'autonomie et le capital santé des personnes âgées autonomes.

- La prévention et la tarification des risques professionnels

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté est l'organisme de référence en matière de prévention des risques professionnels. Par ses actions de conseil et de contrôle en entreprise, la Carsat joue pleinement son rôle d'assureur des risques professionnels. À travers cette mission, il s'agit de réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles, et de participer à l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises. Le rôle de la Carsat est également de calculer et de notifier, chaque année, le taux de cotisation des accidents du travail et des maladies professionnelles.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est une instance paritaire composée de 26 administrateurs :

- 8 représentants des employeurs,
- 8 représentants des salariés,
- 4 personnes qualifiées,
- 1 représentant de la Mutualité Française,
- 1 représentant des associations familiales,
- 1 représentant de l'Instance Régionale de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants,
- 3 représentants du personnel.

SON RÔLE :

- **fixer les grandes orientations de la Carsat et de son activité ;**
- **voter les budgets de gestion administrative, d'action sanitaire et sociale et de prévention ;**
- **voter les contrats pluriannuels de gestion ;**
- **approuver les comptes de l'organisme, sauf vote contraire des deux tiers des membres.**

Président : Éric Beaujean

1^{er} Vice-président : Yves Bard

2^e Vice-présidente : Caroline Debouvy

3^e Vice-président : Michel Moraux

COMMISSIONS RÉGLEMENTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **CRA** - Commission de Recours Amiable (Président : Emmanuel Houlbert)
- **CRATMP** - Commission Régionale des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles (Président : Emmanuel Houlbert)
- **CRC2P** - Commission de Réclamation du Compte Professionnel de Prévention (Président : Emmanuel Houlbert)
- **Commission des marchés** - (Président : Erol Simsek)
- **Commission des pénalités financières**

COMMISSIONS CONSTITUÉES À L'INITIATIVE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **CASS** - Commission d'Action Sanitaire et Sociale (Président : Pierre Jouanny)
- **Bureau du Conseil d'Administration**

LES ADMINISTRATEURS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE :

Représentant les salariés

Confédération Générale du Travail (CGT)

Titulaires : Éric Beaujean - Catherine Naslot
Suppléants : Jean-Luc Baumgartner - Mounir Smaili

Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO)

Titulaires : Arnaud Viennet - Vincent Calabretta
Suppléants : Francis Glineur - Régine Dupaty

Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)

Titulaires : Michel Moraux - Véronique De Zanet
Suppléants : Catherine Lyautey - Erol Simsek

Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC)

Titulaire : François Montel
Suppléant : Nicolas Bouveret

Confédération Française de l'Encadrement (CFE) Confédération Générale des Cadres (CGC)

Titulaire : Joël Ingrao
Suppléante : Denise Paul

Représentant les employeurs

Mouvement des Entreprises de France (MEDEF)

Titulaires : Alain Tachet - Lionel Dalla Serra - Emmanuel Houlbert - Antonio Lopez-Gutierrez
Suppléants : Philippe Castioni - Loïc Cavagnac - David Taupin - Pascal Bruno

Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME)

Titulaires : Mathias Rouyer - Caroline Debouvy - Christophe Couillerot
Suppléants : David Carrette - Alban Moreau - Frédéric Yger

Union des Entreprises de proximité (U2P)

Titulaire : Yves Bard
Suppléante : *poste vacant*

Représentant la Fédération Nationale de la Mutualité Française

Titulaire : Carole Rousset
Suppléant : Bruno Forest

Personnes qualifiées

Titulaires : Pierre Jouanny - Dominique Bossong - Sylvain Charles

Personne qualifiée représentant les retraités

Titulaire : France Mourey

LES ADMINISTRATEURS AVEC VOIX CONSULTATIVE :

Représentant les associations familiales (Union régionale des associations familiales de BFC)

Titulaire : Isabelle Caburet
Suppléante : Didier Belleville

Représentant l'IRPSTI (Instance régionale de la protection sociale des travailleurs indépendants)

Titulaire : Jacques Vieille

Représentant le personnel Collège employés

Titulaires : Franck Ghiringhelli (CFDT) - Cédric Michel (CGT)
Suppléantes : Mélissa Prud'homme (CFDT) - Justine Aggoun (CGT)

Représentant le personnel Collège cadres

Titulaire : Philippe Escalier (CFDT)
Suppléante : Laurence Guillemenet (CFDT)

TEMPS FORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2023, seconde année de la mandature en cours du Conseil d'Administration installée en avril 2022, a été fortement marquée par le démarrage de la nouvelle période conventionnelle et le temps de la réforme des retraites.

2023 a été d'abord une année de renouvellement de la période conventionnelle (2023-2027) des COG et des CPG. Ces documents donnent un caractère pluriannuel à nos engagements de branche et à nos moyens. Ainsi, le Conseil d'Administration a adopté, en juin, le CPG branche Retraite 2023-2027 et en décembre le CPG branche Maladie 2023-2027. Le calendrier du CPG branche Risques professionnels a été reporté sur 2024 en l'absence d'une COG bouclée et signée avec les pouvoirs publics. Pour autant, les membres du CA ont pu s'exprimer en séance sur les négociations nationales en cours sur la Santé au travail et les enjeux qui en découlent.

Sur l'année écoulée, plusieurs points d'information et de bilan ont été faits sur la mise en œuvre de la réforme des retraites avec les chiffres de notre production retraite. Dans ce contexte, il a été abordé nos politiques en matière de relation et d'écoute client Retraite à partir de l'analyse des résultats des enquêtes de satisfaction Retraite et Action sociale.

Certaines séances 2023 du CA ont fait l'objet de présentations pour illustrer nos multiples et riches partenariats : celui avec l'inter-régime qui a permis notamment de lancer le 10^e appel

à projets Lutte contre l'isolement social ; avec l'Agirc-Arrco sur l'Action sociale Vieillesse qui a rejoint le Gie IMPA ; avec les Conseils départementaux sur la reconnaissance mutuelle de nos GIR (le degré de perte d'autonomie de la personne âgée) ; avec l'écosystème régional de la Prévention de la désinsertion professionnelle. Des retours ponctuels ont été également réalisés sur des représentations par des membres du CA à divers événements qui participent à valoriser nos offres de service : Journées nationales de la Branche Retraite ; Salon des Seniors de Côte d'Or ; Trophées de l'Artisanat de Côte-d'Or.

Les travaux du CA ont inévitablement porté sur les missions classiques de son ressort : approbation des résultats de la validation des comptes 2022 ; vote des budgets définitifs exécutés 2022 ; présentation des résultats CPG 2022 ; présentation des travaux des commissions ; décisions annuelles de renouvellement des membres et délégations à la Commission de Recours Amiable, et bien sûr la présentation du Rapport d'activité-Rapport aux usagers 2022.

Enfin, pour boucler ce rapide tour d'horizon 2023, il s'est déroulé en début d'année une formation à la déontologie et à la prévention des conflits d'intérêts. Si cette formation s'inscrivait dans le cadre des instructions ministérielles sur les règles de déontologie applicables aux administrateurs, il n'en demeure pas moins que le format séminaire a permis d'échanger et d'appréhender plus finement ces notions de déontologie qui s'attachent à la fonction d'administrateur de la Carsat. Ce séminaire visait à mieux informer et donc mieux protéger nos représentants dans l'exercice de leur mandat, dans un environnement plus exigeant sur ces questions.

ÉQUIPE DE DIRECTION



De gauche à droite :

Aymeric De Chalup, Sous-direction retraite,
Gilles Laubressac, Direction comptable et financière,
Marc Duchet, Direction risques professionnels,
Nathalie Moore, Direction accompagnement des publics fragilisés,
Francis Lebel, Direction générale,

Jérôme Notter, Direction ressources humaines,
Béatrice Laforet, Direction retraite,
David Zéregbé, Direction études et moyens,
Patrice Lorenz, Direction informatique.

RÉSULTATS CPG

RETRAITE

TAUX D'ATTEINTE
CARSAT BFC

92,5 %

moyenne nationale
83,56%

MALADIE

TAUX D'ATTEINTE
CARSAT BFC

94,64 %

moyenne nationale
96,27 %

RISQUES PROFESSIONNELS

TAUX D'ATTEINTE
CARSAT BFC

97,8 %

moyenne nationale
97,9 %

RETRAITE

FORMER ET INFORMER

21 175

demandes de retraites
> en ligne (+ 6% de recours
à la demande en ligne par rapport à 2022)

10 410

de réversion reçues
dont **28,4%** par internet
(+ 22% de recours à la demande
en ligne par rapport à 2022)

22 201

rendez-vous physiques ou téléphoniques
pour des retraites personnelles

RÉFORME DES RETRAITES, UNE ANNÉE DE TRANSITION ET DE RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSURÉS

L'année 2023 a été marquée par des changements significatifs dans certains mécanismes et curseurs du système de retraite. Le calendrier opérationnel et la progressivité des mesures ont généré du questionnement légitime et parfois l'inquiétude de nos usagers. La Carsat Bourgogne-Franche-Comté s'est donc mobilisée activement pour assurer au mieux ses missions d'accompagnement et de conseil.

Pour cela, la Direction retraite s'est concentrée avec évidence sur la formation des équipes sur toutes ces évolutions réglementaires mais également de pratiques sur les systèmes d'information. Une forte capacité d'adaptation en un temps très court a été accomplie avec une forte mobilisation de personnes en mesure de décortiquer les conséquences pratiques sur les modes opératoires de travail et sur les consignes opérationnelles.

De même, il faut souligner la capacité de la Branche Retraite à mettre à disposition des informations, un simulateur de droits en lien avec la réforme et des premiers télé-services déployés.

Renforcer le droit à l'information des assurés, une ligne directrice qui a conduit la Branche Retraite à prendre localement ou nationalement différentes initiatives. Deux types de **webinaires** ont été organisés pour communiquer sur les principales évolutions liées à la réforme des retraites :

- **Le webinaire à destination des partenaires** (France Services, collectivités, etc) a été organisé le 26 septembre. 278 personnes étaient présentes.
- **Le webinaire à destination des assurés** : Le mardi 13 octobre dernier s'est tenu un webinaire national Cnav animé par la Carsat BFC et en collaboration avec l'Agirc-Arrco.

Pour revoir le replay :



<https://www.youtube.com/watch?v=-balyfZwV1ro>

DES ACTIONS POUR LA LUTTE CONTRE LE NON-RECOURS

Le Service Parcours Retraite Attentionné (PRA) a mené 3 actions dans le cadre de la Lutte Contre le Non-Recours. Ces actions ciblaient les assurés pré-identifiés comme pouvant potentiellement bénéficier de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) et de la retraite de réversion, en cas de perte de conjoint.

ASPA : une action centrée sur les données des assurés

La première action était basée sur un fichier de 1268 assurés. Elle consistait à réaliser des campagnes de contacts multicanal (téléphone, mail, courrier) pour les informer sur leurs droits. 113 allocations ont été attribuées. Il a été identifié que la récupération sur succession est le principal frein au non-recours à l'ASPA.

Retraite de réversion :

1. Une action locale qui intervient 6 mois après le décès

Les coordonnateurs du PRA analysent chaque mois les données afin d'identifier les assurés qui ne disposent pas de leurs droits tout en contrôlant les ressources pour les conditions d'attribution. Les assurés détectés bénéficient d'un accompagnement. Au total, 412 assurés ont été repérés. Les services de production retraite ont traité les dossiers et procédé à l'attribution de droit à 246 assurés.

2. Une action nationale expérimentée

L'Assurance retraite a transmis une requête à trois Carsat : Alsace-Moselle, Bourgogne-Franche-Comté et Midi-Pyrénées. Chaque caisse en a qualifié les données pour déterminer le niveau d'éligibilité potentiel des assurés ciblés. Une enquête téléphonique a ensuite eu lieu auprès de 500 assurés. À la suite de ce premier sondage, 130 assurés pouvaient avoir droit à la retraite de réversion. Parmi eux, 32% ont été joints par téléphone et 33% des assurés joints par téléphone ont déposé une demande de réversion. L'Assurance retraite et les Carsat analysent actuellement les résultats pour un déploiement national.

SALON DES SÉNIORS : LES CAISSES DE RETRAITE UNISSENT LEURS FORCES POUR ACCOMPAGNER LES RETRAITÉS

En 2023, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté a renforcé son engagement envers les retraités et leurs proches en participant aux salons des séniors de Dijon et d'Auxerre, aux côtés de ses partenaires de l'Agirc-Arrco et de la MSA.



Salon des séniors d'Auxerre



Conférence sur la perte de conjoint, salon des séniors de Dijon



Salon des séniors de Dijon

Chiffres clés :

- Plus de 10 000 visiteurs à Dijon sur 2 jours
- Plus de 1700 personnes renseignées

Cette présence sur un stand partagé a permis de créer un espace d'information et d'échange unique et privilégié pour les retraités et leurs proches, abordant les sujets de la retraite et du bien vieillir.

L'objectif principal de la Carsat BFC lors de ces événements est d'informer les retraités sur les différentes démarches administratives liées à leur situation, ainsi que sur les dispositifs et services disponibles pour favoriser un vieillissement actif et épanouissant.

Lors du salon de Dijon, la Carsat BFC a organisé deux conférences sur des thèmes majeurs : la perte de conjoint et la nutrition. Ces conférences ont permis d'aborder ces sujets sensibles de manière informative et bienveillante, offrant aux participants des conseils pratiques.



Conférence sur la perte de conjoint, salon des séniors de Dijon

« J'ai eu toutes les réponses que je voulais sur ma retraite et en plus avec le sourire ! »

« Tellement pratique d'avoir la Carsat et la complémentaire ensemble. »

Témoignages de visiteurs

« Une première édition concluante pour moi. Nous nous sentons très utiles pour les assurés qui repartent satisfaits du service rendu et qui restent très conciliants au vu de la situation. J'ai pris beaucoup de plaisir à pouvoir être en contact direct avec les visiteurs. »

Élise Desbois (Service Relation Client et Partenariat Retraite) pour son premier Salon des Séniors Dijonnais.

LA CARSAT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ SUR LES ÉCRANS !

En novembre et décembre, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté était présente en télévision au travers d'un spot d'information, pour rappeler aux futurs retraités de la région, l'importance de l'anticipation des démarches pour sa demande de retraite. Parce qu'anticiper sa retraite, c'est préparer l'avenir en toute sérénité !

La campagne était diffusée :

- sur les 4 chaînes du groupe TF1 (TF1, TMC, TFX, TF1 séries films),
- entre 18h et 23h,
- pour les 50 à 64 ans de la région.

En tant qu'acteur majeur de la retraite, l'objectif principal de cette campagne était de renforcer notre image de marque. En globalité, elle a permis de cibler plus de 65000 personnes de la région concernées par le sujet et de réaliser plus de 14 617 visites supplémentaires par rapport à l'année précédente sur le site internet.

Pour revoir le spot TV :



<https://www.youtube.com/watch?v=tjh47eG87rc>

UNE ANNÉE DE PROXIMITÉ AVEC LES ASSURÉS

En 2023, l'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco ont renforcé leur coopération en proposant deux éditions conjointes des Rendez-vous de la retraite.



La semaine des Rendez-vous de la retraite est, comme chaque année, l'occasion de prendre le temps de s'informer sur ses droits à la retraite. À tout âge, que l'on soit proche ou non de la retraite, c'est l'opportunité d'échanger gratuitement avec un expert retraite sur sa situation, selon son parcours professionnel et personnel.



Affiche de l'édition 2023

Les experts retraite de la région ont réalisés lors des deux éditions de l'année 2023 (28 juin au 3 juillet et 16 au 21 octobre), plus de 3000 entretiens personnalisés. Les assurés salariés ont été renseignés sur les différents choix qui s'offrent à eux pour leur fin de carrière et leur retraite. C'est aussi l'occasion de présenter les nombreux services en ligne mis à leur disposition.

Laëtitia Denizot, responsable de service stratégique, direction retraite de la Carsat BFC :

« Les questions « quand ? » et « combien ? » restent les questions les plus posées lors des rendez-vous. Mais cette année, dans le contexte de la réforme des retraites, l'incertitude semblait encore plus forte. Les conseillers ont donc particulièrement mis un point d'honneur à renforcer leur accompagnement pour rassurer davantage les visiteurs. »

LA RELATION CLIENT : UN LEVIER CLÉ DE LA SATISFACTION DES ASSURÉS

Historiquement, la Carsat BFC a placé la relation client au cœur de ses préoccupations, reconnaissant ainsi son rôle majeur dans l'amélioration de la performance et de la satisfaction des assurés. En 2023, cette initiative s'est harmonisée avec la stratégie nationale d'interrogation des assurés.

Mais que cela signifie-t-il concrètement ?

Pour les bénéficiaires de nos services, ces orientations se traduisent par des demandes traitées avec célérité, mais surtout par une meilleure visibilité et une compréhension accrue de leur parcours. Dans ce sens, le contact téléphonique direct avec les assurés est essentiel et devient un réflexe, à l'initiative des conseillers.

À la Carsat BFC, l'année 2023 a été marquée par une série d'actions pour concrétiser cette vision.

Des séminaires ont été organisés, réunissant managers et collaborateurs de la retraite, afin d'échanger sur la stratégie client et d'explorer les processus de carrière. Des ateliers ont également été déployés pour adapter la stratégie d'interrogation au plus près des équipes.



Séminaire managers – Novembre 2023

En parallèle, des formations nationales et locales ont été dispensées, couvrant des modules essentiels tels que les fondamentaux de la relation client, l'utilisation des services en ligne et la pratique des appels sortants. Ces formations ont été conçues pour permettre aux collaborateurs de développer une approche personnalisée en fonction des besoins des assurés, tout en utilisant efficacement les outils dédiés et assurant une traçabilité rigoureuse des interactions.

En novembre 2023, une session de test des appels sortants a permis d'évaluer l'impact et la pertinence de cette approche. Les retours ont été très positifs et soulignent son caractère instructif et stimulant.

DÉPLOIEMENT DE L'INFORMATION RETRAITE : UN PARTENARIAT À SUCCÈS AVEC FRANCE TRAVAIL

Dans le cadre du partenariat régional avec France Travail (ex Pôle Emploi depuis le 1^{er} janvier 2024), l'offre de services sur l'information retraite s'est déployée en 2023.



Cinq webinaires ont eu lieu pour l'ensemble des départements. Au total, plus de 2000 demandeurs d'emploi ont participé directement depuis leurs ordinateurs ou depuis une salle de réunion en agence France Travail.

Les intervenants Carsat, Agirc-Arrco et France Travail ont présenté les principes fondamentaux de la retraite et exposé les différents impacts liés à des périodes de chômage. Ce sont les demandeurs d'emploi de plus de 59 ans qui sont ciblés sur cette offre.

Ce sont environ 400 questions qui ont été posées à chaque intervention et qui ont été traitées par les 2 à 3 modérateurs volontaires de la Direction retraite.

LA PETITE ENTREPRISE : UNE AVENTURE INTRAPRENEURIALE INNOVANTE AU SERVICE DE L'ASSURÉ



La saison 2 de l'aventure intrapreneuriale "La Petite Entreprise" a pris son envol en octobre 2022, promettant une exploration audacieuse du futur des agences retraite. À la Carsat BFC, deux collaborateurs ont été recrutés dans ce projet entrepris par la Cnav : Dimitri Andrieux et Laëtitia Denizot. Ensemble, ils s'embarquent pour donner vie à la vision de "l'agence retraite de demain" aux côtés d'autres collaborateurs de différentes Carsat. Leur objectif : façonner une agence répondant aux besoins tant des assurés que des collaborateurs, l'agence qui sera adoptée par tous.



Laëtitia et Dimitri, les deux intrapreneurs de la Carsat BFC pour la saison 2 de La Petite Entreprise

Dans cette démarche, un focus group a été organisé à la Carsat BFC en juillet 2023, pour recueillir les retours de salariés, partenaires et assurés et confirmer les tendances à explorer. Les idées et suggestions recueillies lors des sessions ont pu alimenter la réflexion et enrichir leurs propositions.

Cette aventure intrapreneuriale ne se limite pas à ceux qui y participent. À l'occasion du séminaire managers d'octobre, un atelier novateur a été organisé, invitant chacun à contribuer à la conception des agences retraite de demain. Ils ont pu exprimer leurs idées sur l'avenir des services, des métiers et des ressources au sein des agences.

Cette démarche illustre l'engagement de la Carsat BFC à impliquer activement ses agents dans la transformation de l'entreprise, soulignant ainsi que l'innovation et la vision collective sont les clés d'une

réussite durable.

Le temps est venu maintenant de l'action pour concrétiser les idées retenues.



Participants au focus group du 13 juillet 2023

Rencontre avec Laëtitia et Dimitri, les deux intrapreneurs de cette saison 2 :

Que retenez-vous de cette expérience ?

Laëtitia et Dimitri : *Confiance, agilité, résilience sont les trois mots qui résument le mieux cette aventure. Pourtant issus de lieux et d'horizons différents, nous nous sommes trouvés et rassemblés tout de suite autour du projet. Il a fallu s'adapter aux délais, aux méthodes, aux exigences du projet mais nous avons eu la chance et l'opportunité d'être accompagnés pour cela par les professionnels de haute voltige de « Making Tomorrow ».*

Le focus group était une des étapes clés du projet. Qu'en est-il ressorti ?

Laëtitia et Dimitri : *Les assurés, partenaires et collaborateurs se sont sentis à l'aise et les échanges ont été riches. Nous avons conçu de « vrais/faux » projets d'agence retraite de demain à l'aide d'artefacts issus de nos travaux et avons recueilli leurs réactions en BFC, en PACA et en Normandie. Quand nous leur avons avoué que tout était inspiré de faits réels mais totalement inventés, certains étaient presque déçus. Nous les avons projetés dans les 40 prochaines années alors qui sait... l'avenir nous dira si nous étions si loin que ça de la réalité.*

Quelle est la prochaine étape ?

Laëtitia et Dimitri : *En Bourgogne-Franche-Comté, le projet d'Agence retraite de demain a été partagé en séminaire managers et a fait l'objet d'un atelier de réflexion mêlant toutes les Directions. Il a été très inspirant pour certains groupes et si plusieurs idées peuvent paraître encore lointaines, il y a pourtant des signaux qui dès aujourd'hui tracent le chemin vers ces possibles. C'est d'ailleurs tout l'intérêt de la démarche prospective, se projeter très loin puis revenir à aujourd'hui en se demandant petits pas après petits pas comment arriver au bout de la route. Alors quel sera notre prochain petit pas ?*

ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL ET
PRÉVENTION

ACTEUR CLÉ
DU TERRITOIRE

Service social

Nombre de bénéficiaires accompagnés par
le Service social

14271

au total en **2023**, dont

8568

en Prévention
de la Désinsertion
Professionnelle,
soit 60%

Action sociale vieillesse

31532

aides
accordées

à

17978

retraités
bénéficiaires

34

gestionnaires de lieux
de vie collectifs
accompagnés dans
le cadre de financement
d'un projet

On compte **47599 entretiens** réalisés en 2023 par le Service social, dont :

30417

entretiens en Prévention de la Désinsertion Professionnelle (64%)

17182

entretiens en sécurisation des parcours en santé

Nombre d'actions collectives :

47

pour

540

participants

70

lieux de permanence en BFC qui représentent

3886

permanences réalisées sur l'ensemble de la région

12 485

appels traités au 36 46

96%

de taux d'appels décrochés

Temps moyen d'attente

39 secondes

Taux de satisfaction

96%

des assurés accompagnés sont satisfaits/très satisfaits de l'accompagnement proposé (objectif CPG de 93% et plus)

Partie 1 – Un Service social engagé et innovant pour l'accompagnement

LA CARSAT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET SES PARTENAIRES, UNIS POUR PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Au sein de la Carsat BFC, les professionnels du Service social Assurance Maladie s'investissent quotidiennement dans l'accompagnement des personnes dont la vie est bouleversée par la maladie, un problème de santé ou un accident. Informer, sensibiliser et accompagner les personnes en situation d'épuisement professionnel en arrêt de travail font ainsi partie de leurs missions.

Dans cette optique, le 26 septembre 2023, la Carsat BFC a organisé, une **conférence intitulée « Épuisement professionnel : parlons-en pour en sortir »** en partenariat entre le Service social Assurance Maladie, une psychologue du travail : Sophie MORIN spécialisée sur ces questions et l'association *Burn Out* Dijon. La richesse de cette conférence résidait dans la qualité des différents intervenants qui ont permis d'aborder les différents aspects de ce phénomène et proposé des pistes de réflexion et d'actions :

- comprendre l'épuisement professionnel,
- s'outiller pour ne pas épuiser ses ressources,
- envisager l'après « burn out ».

L'objectif était clair : fournir des outils concrets et des perspectives pour sortir de cette situation ou l'éviter. Les intervenants ont partagé leur expertise en mettant l'accent sur les signaux d'alerte d'un épuisement professionnel et les ressources mobilisables pour y faire face le plus précocement possible. Un assuré a témoigné de son parcours en mettant notamment en exergue les difficultés qu'il a rencontrées et comment il a pu les surmonter avec l'aide notamment du Service social qui l'a accompagné jusqu'à la concrétisation de son projet de reconversion professionnelle.

L'événement a rassemblé plus de 150 personnes concernées par l'épuisement professionnel, leurs proches, et des professionnels de santé et de l'accompa-

gnement. Des temps d'échanges avec la salle ont permis aux participants de poser leurs questions et de partager leur propre expérience et réflexions.

Témoignages d'assurés

« Je souhaite vous remercier ainsi que toute l'équipe de l'organisation de la conférence. » ;

« La conférence m'a beaucoup plu : je me suis totalement retrouvée dans les explications, les paroles des intervenants et de l'assuré qui a témoigné. Ces paroles ont également touché mon mari qui a mieux compris ce que je vivais. ».

Témoignage d'un professionnel qui a assisté à l'événement :

« Un travail d'équipe et de partenariat juste extraordinaire, j'insiste vraiment. Ce qui s'est dégagé des différentes interventions : HUMANISME et ESPOIR. Bravo pour cette conférence ! ».

PODCASTS « ILS ASSURENT » : PROMOTION ET VISIBILITÉ POUR LES MESURES DE MAINTIEN EN EMPLOI

La série de podcasts « *Ils assurent* » compte 8 podcasts. Ils visent à promouvoir des histoires d'accompagnement de maintien en emploi à travers les témoignages :

- d'assurés accompagnés par le Service social,
- des partenaires comme Cap Emploi ou un médecin conseil du Service médical,
- d'assistants sociaux de l'Assurance Maladie,
- des chefs d'entreprise, acteurs du parcours de leur(s) salarié(s).

Lors de ces podcasts, les auditeurs peuvent également découvrir les dispositifs de maintien en emploi comme l'essai encadré, le mi-temps thérapeutique, etc. Pour donner davantage de visibilité aux témoignages et faire connaître au plus grand nombre les différentes mesures de maintien en emploi, la série a été hébergée sur l'ensemble des plateformes d'écoute (ex : Spotify, Deezer, Apple Podcast, etc).



Pour les écouter, rendez-vous sur : <https://smart-link.ausha.co/ils-assurent>

Partie 2 – Les caisses de retraite ensemble pour le bien vieillir

Les **Zastuces** pour bien vieillir

35400

abonnés sur la page Facebook

une saison **3**

en cours de réalisation avec

40 épisodes

sur différentes thématiques comme la mémoire, l'équilibre, le lien social, le numérique, la nutrition, le sommeil, etc.

5540

abonnés à la newsletter

+ **2000** nouveaux abonnés à la newsletter

LES ATELIERS **BONS JOURS**
VIVEZ INTENSÉMENT VOTRE RETRAITE

5594

participants aux ateliers

5530

retraités ont assisté aux spectacles de prévention

499 ateliers organisés en 2023

85% sont des femmes

Moyenne d'âge **74,6** ans

185

retraités ont participé au nouveau jeu de prévention « Les Aventures de Babeth & Marco »

DIX ANS D'ENGAGEMENT DANS LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL

Depuis 2015, la Carsat BFC, au sein du Gie IMPA, s'engage sans relâche dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées en région. À travers l'appel à projets « Lutte contre l'isolement social », ce sont ainsi **676** projets financés au cours des 10 campagnes de financement qui ont été organisées. Ces projets, annuels ou pluriannuels, ont été le moteur de changements significatifs dans la vie de nos aînés.

« Mes petits enfants vivent loin, alors c'est appréciable de passer du temps avec la jeune génération. »

Madame S, 80 ans, bénéficiaire de l'action « Tisser des liens sociaux avec les personnes âgées » à Joigny (89)

« Bien manger, ce n'est vraiment pas ma priorité. Quand on est tout seul chez soi, on ne prend pas le temps. Alors quand on fait la cuisine comme ça ensemble, on ramène son repas chez soi et ça change un peu. Ça fait du bien »

Madame A, 69 ans, bénéficiaire de l'action « Le petit dépanneur dans la cuisine », Besançon (25)

Les candidats à cet appel à projets sont variés : associations, collectivités locales, entreprises, établissements publics et organismes privés porteurs d'une mission de service public. Tous se sont mobilisés pour présenter des projets ciblant les personnes âgées isolées ou en risque d'isolement, avec pour objectif de les repérer, les accompagner et former des bénévoles dédiés à leur rencontre.

La dixième édition de l'appel à projets, lancée en octobre 2023, a été marquée par une réception record de 129 projets. Nouveauté cette année : chaque porteur de projet a bénéficié d'un pré-entretien d'accompagnement pour le guider et le conseiller dans sa demande. Ce sont finalement 59 projets qui ont été sélectionnés pour recevoir un soutien financier. Parmi eux, 70% représentent de nouvelles initiatives.

Après 10 éditions, les caisses de retraite régionales regroupées au sein du Gie IMPA (Carsat, MSA Bourgogne et MSA Franche-Comté) sont fières d'avoir participé à l'émergence d'initiatives locales, proches des retraités.

Lutte contre l'isolement social des personnes âgées

Les caisses de retraite de la Bourgogne-Franche-Comté lancent leur appel à projets pour lutter contre l'isolement social des personnes âgées, avec le soutien des Conférences des financeurs de la Bourgogne-Franche-Comté

Porteurs de projets, déjà **10** ans à vos côtés

Contactez-nous pour réaliser vos projets 2024 : prevention sociale@gieimpa.msa.fr



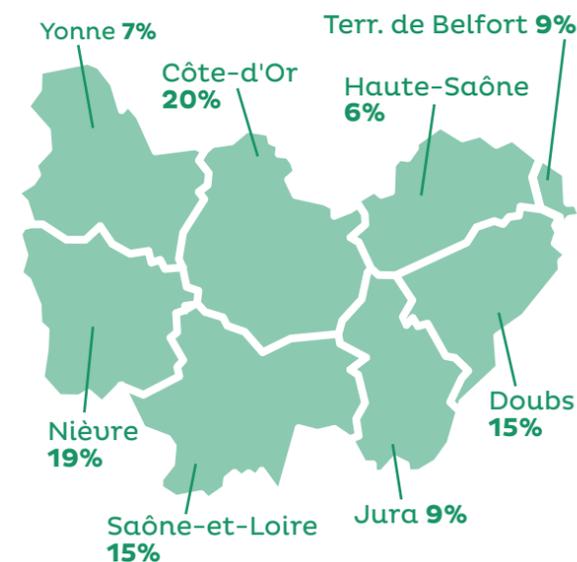
Affiche de l'appel à projets

Chiffres clés :

10 ans de lutte contre l'isolement social, ce sont :

- **676 projets soutenus**
- + de **6 millions d'euros d'aides accordées**
- **115628* bénéficiaires** (*Chiffre excluant la 10^e édition en cours)
- 30% d'hommes et 70% de femmes
- Âge moyen : 76 ans

La répartition territoriale des projets financés sur les 10 éditions



Partie 3 – Des actions innovantes pour améliorer le quotidien des aînés

SEMAINE BLEUE: ENGAGÉE POUR LE BIEN-ÊTRE DES AÎNÉS

Chaque année, la Semaine Bleue a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations. Pour y répondre, des milliers d'actions sont organisées sur tout le territoire articulées autour d'une thématique centrale.

Pour l'édition 2023, qui s'est déroulée du 2 au 8 octobre 2023, la thématique « *vieillir ensemble, une chance à cultiver!* » a guidé les activités et les événements organisés sur la semaine.

À cette occasion, le 5 octobre, le Gie IMPA, groupement des caisses de retraite Carsat, MSA et Agirc-Arrco, avec la Fapa Séniors 21, ont offert aux retraités de Longvic et de Varois-et-Chaignot l'opportunité d'assister à deux représentations du spectacle de prévention « *Bien vivre sa retraite* » présentées par la compagnie des Désaxés.

LES ATELIERS **BONS JOURS**
VIVEZ INTENSÈMENT VOTRE RETRAITE

vous invitent avec

à une représentation **Bien vivre sa retraite** de la Compagnie des Désaxés

Jeudi 5 octobre à 18h00
Salle Bombois - Médiathèque Michel Ethievant **LONGVIC**

Inscription obligatoire au **03 80 68 44 10**

Actions également financées avec le soutien de :

Affiche de la représentation à Longvic

Les retraités ont manifesté une grande satisfaction à l'égard de ces deux spectacles soulignant l'intérêt des dispositifs présentés et leur pertinence.

« BIENVENUE À LA RETRAITE », UN ACCOMPAGNEMENT DYNAMIQUE ET HUMAIN POUR UNE TRANSITION SEREINE

Dans le cadre de l'appel à projets national « *Bienvenue à la retraite* » visant à soutenir les initiatives dédiées à l'accompagnement des nouveaux retraités dans cette étape cruciale de leur vie, la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté a été retenue pour déployer cette nouvelle offre de prévention sur toute la région. Sur la période 2023-2024, elle s'est engagée à organiser 24 ateliers, chacun comprenant 6 séances.



Ces ateliers ont pour vocation :

- de prodiguer des conseils pratiques pour bien commencer sa retraite,
- de créer du lien social en permettant aux participants de se rencontrer et d'échanger,
- d'aborder des thématiques variées : bien-être et santé, droits et démarches administratives et financières, activités et nouveaux projets ou encore informations locales et bons plans!

« *L'atelier s'est déroulé de manière très conviviale, bonne ambiance entre les différents participants et les intervenants. La durée de 3 heures permet de rester attentif. Merci à l'animatrice pour son dynamisme et sa bonne humeur lors des différentes interventions.* »

Jean-François, participant à Dole

Cet engagement résolu en faveur de l'accompagnement actif et bienveillant des futurs retraités reflète l'engagement continu de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté et de ses partenaires à promouvoir le bien-être et la qualité de vie de tous les citoyens, à chaque étape de leur parcours.

UNE JOURNÉE SOUS LE SIGNE D'ECLAT À TALANT!



La démarche ECLAT, Engagement Commun pour le Logement et l'Autonomie sur les Territoires, vise à co-construire et soutenir des dynamiques d'actions favorisant un vieillissement actif et en bonne santé des retraités.

Déployée sur la commune de Talant, la première étape du projet consistait à la réalisation d'un diagnostic. Pendant un an, Soliha et la Fédération des Centres sociaux de Côte-d'Or ont réalisé des diagnostics quantitatifs et qualitatifs pour comprendre les problématiques des retraités et leur ressenti sur leur ville.

Cette phase a été clôturée par un atelier participatif organisé le jeudi 16 mars 2023 en présence des partenaires et des habitants retraités.

Les objectifs de cette journée étaient les suivants :

- présenter les résultats du diagnostic et des problématiques soulevées,
- organiser des ateliers afin d'identifier des actions pouvant améliorer le quotidien,
- échanger avec les parties prenantes du projet dont les retraités talantais.



Les participants à l'atelier du 16 mars 2023

Et après? Grâce à ces retours, la Ville de Talant et la Carsat Bourgogne-Franche-Comté ont élaboré ensemble un appel à projets qui s'est tenu au premier trimestre 2024 pour déployer les actions retenues auprès des retraités de la commune.

DEMANDE D'AIDES À L'AUTONOMIE: DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES POUR LES RETRAITÉS

Pour bénéficier d'une aide au quotidien (aide-ménagère, aide aux courses, téléassistance, portage de repas...), les retraités ont la possibilité d'effectuer une demande d'aide à l'autonomie auprès de leur organisme de référence.

Depuis le 1^{er} octobre 2023, le dossier commun de demande d'aides à l'autonomie à domicile pour les personnes âgées a obtenu l'homologation Cerfa et est donc généralisé par la Caisse nationale d'Assurance Vieillesse (Cnav), la Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et la Caisse centrale de la Mutualité sociale Agricole (CCMSA).

Demande d'aides à l'autonomie à domicile pour les personnes âgées
Ce formulaire est émis par le Ministère chargé des personnes âgées

Comment constituer votre dossier ?

- 1 - Lire la notice explicative
- 2 - Remplir le formulaire (pages 5 à 9)
- 3 - Rassembler les documents justificatifs indiqués en page 4
- 4 - Envoyer le dossier (formulaire et documents justificatifs) soit à la caisse de retraite principale du domicile du demandeur, soit au département de résidence du demandeur

Pour aller plus loin :

- site internet du département de résidence du demandeur
- assurancevieillesse.fr
- cnav.fr
- pour les personnes âgées agées.fr

Notice, partie à conserver

1. Quelle prestation peut être demandée avec ce formulaire ?

Ce formulaire permet de demander l'une des prestations :

- l'accompagnement à domicile des personnes âgées, mis en place par les caisses de retraite : l'Assurance retraite pour les retraités du régime général ou de la fonction publique d'Etat et la Mutualité sociale agricole (MSA) pour les retraités du régime agricole ;
- l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), mise en place par les départements.

L'accompagnement à domicile des personnes âgées s'adresse aux retraités fragilisés qui ont besoin de prêter leur autonomie.

L'APA est destinée aux personnes ayant besoin d'aide dans les activités de la vie quotidienne ou dont l'état nécessite une surveillance régulière.

Dans le formulaire (page 7 page 4), un court questionnaire concernant le niveau d'autonomie du demandeur vous aidera à déterminer l'organisme compétent auquel adresser la demande.

Après étude de ce dossier par l'organisme compétent, une visite à domicile sera organisée afin d'évaluer plus précisément le niveau d'autonomie et les besoins du demandeur. Si est éligible à l'une de ces prestations, un plan d'aide personnalisé lui sera proposé.

Il existe également une aide à domicile mise en œuvre par le département : l'aide à domicile au titre de l'aide sociale départementale. Celle-ci est accordée sous certaines conditions, notamment de ressources. Son montant est récupérable sur la succession au décès du bénéficiaire.

Pour plus d'informations, s'adresser au centre communal d'action sociale (CCAS) ou consulter pour les personnes âgées agées.fr

16301*01

< cerfa
16301*01

Ce dossier, commun aux caisses de retraite et aux départements, répond à un double objectif : simplifier les démarches administratives des personnes âgées désireuses de rester à domicile et favoriser leur accès aux droits. Pour les professionnels, il permet également de réorienter la demande vers le bon interlocuteur sans multiplier les formulaires.

Également, depuis le 7 décembre 2023, le téléservice de demande d'aide à l'autonomie est ouvert à tous les départements de la région. Ainsi, tout assuré peut faire une demande d'aide à l'autonomie via le téléservice quel que soit son lieu de résidence.

Pour aller plus loin :

Retrouvez la demande d'aide unique et le téléservice directement sur notre site internet : www.carsat-bfc.fr / Rubrique Retraités / Vous avez besoin d'une aide / Vous avez besoin d'une aide dans votre vie quotidienne.

RISQUES PROFESSIONNELS

UNE OFFRE
DE SERVICES
DIVERSIFIÉE

4,1 millions d'euros

montant des aides financières versées
aux entreprises :

• 225

subventions
prévention

pour un montant total

de 2,6 M€

• 54

contrats
de prévention
signés

pour un montant total

de 1,8 M€

• 10

subventions
prévention

Travailleurs Indépendants Métiers du bâtiment

.....
Au 31 décembre 2023,

75,52 %

des entreprises ont accès à leur compte AT/MP et
à leur notification de taux AT/MP en ligne.

Partie 1 – Sensibiliser aux risques professionnels

NOUVEAUX DIRIGEANTS : LES PREMIÈRES ACTIONS EN TANT QU'EMPLOYEUR

La reprise ou la création d'entreprise nécessite de réaliser des démarches et de respecter des obligations en lien avec la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles :

- la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels afin d'élaborer un plan d'actions,
- la formation du dirigeant,
- l'adhésion à net-entreprises permettant notamment d'accéder au compte AT/MP.

Toutes ces formalités permettent d'engager l'entreprise dans une démarche pérenne de management de la Santé et de la Sécurité au Travail.

Ainsi, la Carsat a mis en place une page internet dédiée avec des outils et conseils pour aider les entreprises dans les domaines de la prévention et de la tarification (taux AT/MP). Aussi, un webinar a été organisé afin de promouvoir ces actions : une cinquantaine de chefs d'entreprise a participé.



Visuel du webinar

Enfin, la formation « *Les fondamentaux en Santé et Sécurité au Travail : les obligations des employeurs* » est proposée gratuitement à tous les dirigeants.

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur notre site internet

[www.carsat-bfc.fr/rubrique/Entreprises/Gerer les risques professionnels/Nouveaux dirigeants: vos premières actions en prévention.](http://www.carsat-bfc.fr/rubrique/Entreprises/Gerer_les_risques_professionnels/Nouveaux_dirigeants_vos_premieres_actions_en_prevention)

DES FORMATIONS POUR ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES DE PRÉVENTION

La Carsat BFC propose un large panel de formations afin de sensibiliser et prévenir les risques professionnels dans les entreprises. Mener une démarche de prévention implique tous les acteurs d'une entreprise : dirigeants, encadrants, salariés, membres d'une instance représentative du personnel.

Ainsi, la Carsat BFC anime des sessions de formation et s'appuie également sur un réseau d'organismes conventionnés et habilités. Ces formations concernent différents risques comme les TMS, les risques psychosociaux, la prévention des risques liés à l'activité physique, le risque chimique. Elles peuvent aussi être dédiées à des fonctions ou des secteurs d'activité dont par exemple, le médico-social ou les transports routiers.

Au total, près de 53 700 personnes de la formation continue ont été formées en 2023. De plus, 700 futurs managers de l'enseignement supérieur en formation initiale ont été sensibilisés aux risques professionnels dans le cadre de leur formation initiale.

« Le succès des actions formation auprès des dirigeants réside à la fois dans la qualité des coopérations et des interactions au sein de l'équipe du Pôle Formation et les collègues de toute la Direction Risques Professionnels. Aussi, et en même temps, nous tenons à prendre en compte des remontées terrain des collègues préventeurs et des dirigeants d'entreprises. »

Aura, formatrice et contrôleur sécurité

Retrouvez nos formations sur notre site internet :

www.carsat-bfc.fr / rubrique *Entreprises / Gérer les risques professionnels / Nos formations à la sécurité et à la prévention des risques professionnels.*

Partie 2 – Des outils pour accompagner les entreprises

DES INITIATIVES DE PRÉVENTION RENFORCÉES POUR LES ENTREPRISES DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE

Trop souvent sous-estimé, le risque routier est un risque professionnel à part entière, auquel tous les salariés sont exposés. Consciente de cette réalité, la Carsat BFC s'est engagée, en 2023, aux côtés de ses partenaires du secteur, dans une série d'actions préventives visant à réduire les risques d'accidents du travail inhérents à ces activités cruciales.

- Une boîte à outils entièrement réactualisée pour le transport de marchandises

Afin d'accompagner les entreprises dans la mise en œuvre des quatre mesures essentielles de prévention du risque routier, et plus largement dans la gestion des risques professionnels auxquels sont exposés les salariés, une boîte à outils a été élaborée.

Cette ressource exhaustive comprend une multitude de documents, d'outils d'évaluation, de formations et de sensibilisation, ainsi que des liens vers les informations clés de nos partenaires. Révisée en 2023, elle offre désormais une information actualisée et complète, répondant aux besoins évolutifs des entreprises du secteur.

- Une série de webinaires dédiée aux entreprises du transport et de la logistique

En réponse aux défis spécifiques rencontrés par les entreprises de transport et de logistique, la Carsat BFC a lancé une série de webinaires baptisée « *Les Jeudis de la Prévention* ».



Visuel du webinar

Ces rendez-vous bimestriels offrent une tribune privilégiée pour aborder un large éventail de sujets préventifs directement liés à l'activité du transport et de la logistique. Animés par des experts du domaine, ces webinaires traitent notamment des accidents du travail, de l'intégration des nouveaux employés, des mesures de prévention et des troubles musculo-squelettiques.

INFORMER SUR LES ACCIDENTS POUR MIEUX PRÉVENIR

Réalisés en inter-région avec les Carsat Alsace-Moselle et Nord-Est, les flashes infos AT abordent des cas réels d'accidents du travail. Leur objectif est de présenter l'analyse des circonstances de l'accident du travail et les mesures de prévention mises en place.



Exemple de flashes AT

Ces retours d'expérience peuvent servir d'exemples pour aider les entreprises dans leur démarche d'analyse des accidents du travail. Au total, ce sont plus de 24 flashes infos AT autour de différents risques comme les chutes, l'écrasement, l'enfouissement, etc.

Vous pouvez les consulter sur notre site internet :

www.carsat-bfc.fr > Rubrique *Entreprises* > *Gérer les risques professionnels* > *Analyser un accident du travail dans votre entreprise*

TROIS NOUVEAUX FILMS SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

La Carsat BFC poursuit activement son engagement dans la prévention des risques professionnels, en accompagnant tous les ans de nombreuses entreprises dans le cadre des programmes nationaux de prévention. Parmi ceux-ci, les troubles musculo-squelettiques (TMS) et les risques chimiques occupent une place importante dans les actions menées par l'organisme.



Les troubles musculo-squelettiques, souvent liés aux gestes répétitifs au port de charges lourdes ou à une mauvaise posture au travail, représentent une préoccupation majeure pour la

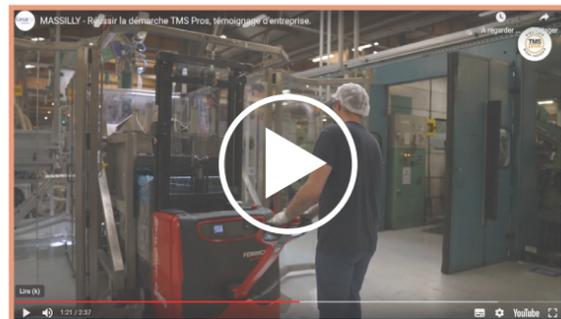
santé des travailleurs. La Carsat déploie ainsi des efforts significatifs pour sensibiliser les entreprises et les salariés à ces risques, notamment à travers des formations, des conseils personnalisés et des campagnes de communication.

Pour aller plus loin, la Carsat BFC est partie à la rencontre de la fromagerie Delin et l'entreprise de métallurgie Massilly, accompagnées par des contrôleurs sécurité dans la mise en œuvre de la démarche nationale TMS Pros.

Découvrez leurs témoignages :



<https://www.youtube.com/watch?v=fyP9-yFsmdu&list=PLdBj1bU-J8NCnzlUAFrgVy9H7hnoBX96bG&index=5>



<https://www.youtube.com/watch?v=4DNOH4gjNLM&list=PLdBj1bU-J8NCnzlUAFrgVy9H7hnoBX96bG&index=4>



Parallèlement, la Carsat BFC accorde une attention particulière aux **risques chimiques**, conscients de leur impact à long terme sur la santé des travailleurs et sur l'environnement.

Des actions de prévention sont mises en place pour informer et former les acteurs concernés, afin de réduire les accidents et les maladies professionnelles liés à l'exposition aux substances nocives.

Pour mettre en lumière des situations concrètes rencontrées sur le terrain, la Carsat BFC s'est appuyée sur le témoignage de l'entreprise Eqiom qui a œuvré dans le cadre du programme Risques Chimiques Pros afin d'offrir un environnement de travail plus sûr.

Découvrez la vidéo «2 min en Entreprises» tournée à Saint-Eloi :



<https://youtu.be/dqXwk8jiccc?feature=shared>

UNE CARSAT RESPONSABLE

ENGAGEMENT, ACCOMPAGNEMENT ET PROXIMITÉ

NOS ACTIONS RSO

TOUTE L'ANNÉE : Don du sang

Environ 3 fois dans l'année, la Carsat et ses collaborateurs s'engagent aux côtés de l'Établissement Français du Sang (EFS). Mardi 9 mai, l'EFS s'est même installé dans les locaux du siège social à Dijon pour une collecte de sang. L'opération a été un succès avec 51 donateurs.

MAI : Kiplin

Le mois de mai a été marqué par le grand retour du jeu de mobilité Kiplin. Les collaborateurs ont participé à un tout nouveau challenge spécialement conçu pour eux : "Rendez-vous en terrains connus". Plus de 102 collaborateurs se sont pris au jeu!

SEPTEMBRE : Semaine de la mobilité

Pour sensibiliser ses collaborateurs à la sécurité routière et à la mobilité douce, la Carsat a organisé des animations ludiques lors de la Semaine Européenne de la Mobilité. Des ateliers sur la vérification des véhicules personnels et des activités à vélo étaient au programme.

DÉCEMBRE : Noël à la caisse

Pour décembre, la Carsat s'est investie pour faire vivre l'esprit de Noël dans ses murs. En plus d'accueillir des artisans et producteurs locaux le temps d'une journée pour le marché de Noël, les collaborateurs ont pu participer à un calendrier de l'aveugle pour tenter de gagner de nombreuses surprises.

MERCI !

JANVIER

RENDEZ-VOUS
EN terrains
connus

Sobriété énergétique
**PETITS
GESTES
GRANDS
EFFETS**

JANVIER : Lancement campagne sobriété énergétique

Pour sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de la sobriété énergétique et leur faire adopter les bons écogestes, une campagne d'affichage réalisée par l'Ucanss a été déployée dans les bâtiments de la Carsat.

ODYSSEA
ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN

JUIN : Odyssea

Le dimanche 4 juin dernier s'est déroulée la 18^e édition de la course solidaire Odyssea au Parc de la Colombière à Dijon. 274 salariés des 7 organismes de Sécurité sociale se sont inscrits, dont 65 agents de la Carsat BFC.

SEMAINE
DE LA
MOBILITÉ

du 16 au 22 septembre 2023

#seeph2023
Semaine européenne pour l'emploi
des personnes handicapées
du 20 au 26 novembre

NOVEMBRE : Duo Day

Cette année encore, la Carsat BFC s'est mobilisée pour l'inclusion des personnes en situation de handicap en participant au Duo Day. À cette occasion, 4 personnes en situation de handicap ont pu suivre sur la journée 4 collaborateurs dans différents services: informatique, communication, carrière et service social pour découvrir les métiers de notre institution.

DÉCEMBRE



FIN D'ANNÉE : Collecte et donations

En tant qu'acteur territorial animé par les valeurs profondes de solidarité de la Sécurité sociale, la Carsat BFC a perpétué son engagement en cette fin d'année 2023 en faisant un don de denrées alimentaires aux banques alimentaires locales et en soutenant les Restos du Cœur grâce à une collecte de jouets.

LES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE, MAIN DANS LA MAIN POUR LE 78^e ANNIVERSAIRE DE LA SÉCU

À l'occasion du 78^e anniversaire de la Sécurité Sociale, l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (Ucanss) a créé une Semaine de l'Emploi dédiée à la valorisation de nos missions et nos métiers ainsi qu'à la mise en lumière des opportunités d'emploi au sein de nos institutions.

En Bourgogne-Franche-Comté, la Carsat a joué un rôle central dans l'organisation de cette semaine en pilotant un groupe de travail rassemblant les 7 organismes de la région pour coordonner des actions communes.

Podcast, vidéos exclusives de présentation des métiers, forum emploi : différentes actions ont été développées pour faire découvrir le quotidien de nos collaborateurs d'une manière totalement immersive.

- Une série de vidéos pour valoriser les organismes et les métiers

Chaque organisme a réalisé une vidéo portrait des collaborateurs de la Sécurité sociale afin de présenter leurs missions et leur quotidien d'une toute autre façon.

À la Carsat BFC, ce sont Annabelle Pruvot, responsable d'unité des Travailleurs Indépendants, et Frédéric Nordera, contrôleur sécurité, qui ont accepté de passer devant les caméras.

- Un Forum à Dijon : le point d'orgue de la Semaine de l'Emploi

L'événement phare de cette semaine a été le tout premier forum emploi dédié aux organismes de Sécurité Sociale, organisé le 6 octobre dernier à Dijon. Ouvert à tous, il a été l'occasion de faire découvrir les innombrables opportunités professionnelles au sein de notre institution.

Au programme :

- Des stands par organisme pour échanger avec nos ambassadeurs et découvrir nos offres d'emploi,
- Des pré-entretiens (job dating) en lien avec nos offres de recrutement en cours,
- Un stand de Pôle Emploi pour prodiguer des conseils et guider les participants dans leurs recherches.

Cette première édition a connu un franc succès avec plus de 500 candidats présents sur la journée. Au-delà du recrutement, cet événement a permis de promouvoir la Sécurité Sociale, ses valeurs et ses métiers.



Affiche de l'édition 2023

« Nous avons rencontré de nombreuses personnes. Ce forum a été l'occasion de mieux nous faire connaître du grand public, d'être identifié comme un employeur engagé et de souligner l'importance des organismes de Sécurité Sociale en tant qu'acteurs sociaux et employeurs »,

Un représentant de la Carsat BFC.



Stand de la Carsat BFC

INVESTIR DANS L'AVENIR PROFESSIONNEL : FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

Au sein de la Carsat BFC, l'investissement dans le développement professionnel est une priorité indéniable. Au quotidien, le service formation œuvre pour accompagner les collaborateurs qui souhaitent monter en compétences et évoluer au sein de l'entreprise.

Cette année, deux initiatives majeures axées sur la formation et l'accompagnement des projets professionnels ont été mises en place.

D'une part, des ateliers collectifs ont été proposés aux collaborateurs désireux d'explorer les opportunités de progression vers des postes de management. Organisé par le service Formation, cet atelier a été l'occasion pour les participants de se familiariser avec les responsabilités inhérentes au rôle de manager, ainsi que de recevoir des conseils avisés pour réussir leurs entretiens de recrutement. Les témoignages inspirants de managers en poste ont enrichi cette expérience, offrant aux participants un aperçu concret des défis et des satisfactions liés à ces fonctions.



Bouchra El Moqaddam (à gauche), chargée de ressources humaines, et Sophie Rozier (à droite), responsable de service stratégique aux ressources humaines, lors de l'atelier à la Carsat BFC

D'autre part, depuis l'émergence de nouvelles dynamiques de travail, une forte demande de soutien et d'orientation avait été formulée de la part des collaborateurs. Ainsi, la Carsat BFC a lancé en février 2023 une nouvelle offre de service dédiée à la formation : la « permanence formation ». Cette initiative innovante vise à offrir un espace privilégié

d'échanges et de conseils aux collaborateurs souhaitant se renseigner sur des nouvelles perspectives professionnelles et les formations disponibles.

En investissant dans la formation et l'accompagnement des projets professionnels, la Carsat démontre son engagement envers le développement continu de ses collaborateurs. Ces initiatives sont l'illustration parfaite de la culture d'entreprise, axée sur l'épanouissement professionnel et la valorisation des compétences individuelles, contribuant ainsi à renforcer la performance globale de l'organisation.

« J'ai participé avec plaisir à cet atelier car les échanges étaient très enrichissants. Ils m'ont permis de mieux comprendre les attentes et besoins des agents qui souhaitent devenir manager, et de prendre conscience des inquiétudes qu'ils peuvent avoir sur un changement de fonction. L'entretien d'embauche ainsi que la prise de fonction ont suscité beaucoup de questions pertinentes. Les participants étaient de différentes branches et tous bienveillants, ce qui a rendu les échanges libres et agréables. En participant à cet atelier, je n'ai pas seulement communiqué de l'information sur le poste de manager mais j'ai aussi pu comprendre comment ce poste était perçu et les éventuelles craintes qu'il pouvait susciter. »

Sophie, manager

LA MOBILITÉ DES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL AU SEIN DE LA CARSAT : UNE RESPONSABILITÉ EMPLOYEUR

En tant qu'employeur, la Carsat BFC a un devoir d'exemplarité. Ainsi, depuis 3 ans, la Carsat mène des études et écoute ses salariés pour offrir des solutions adaptées aux situations de tous.

Comment s'est-elle organisée? Quels sont les premiers résultats? Céline, responsable RSO, et Lisa, chargée de développement Relations Sociales, témoignent.

1 - Pourquoi la Carsat a souhaité s'engager dans cette démarche autour de la mobilité douce ?

Céline: La Carsat est depuis de longues années un employeur engagé en termes de RSO autour de plusieurs axes: RH, partenariats, économique avec des achats plus responsables, et bien sûr, les déplacements qui sont notre principal poste d'émission de gaz à effet de serre. Même si la mise en place du télétravail a diminué notre empreinte carbone, nous avons souhaité aller plus loin.

Lisa: Les engagements écologiques ont été le point de démarrage. Par ailleurs, ces mesures ont été bénéfiques pour nos salariés en permettant une hausse de leur pouvoir d'achat.

2 - Comment a été construit l'accord du Forfait Mobilités Durables ?

Céline: Nous avons travaillé notre Plan de Mobilité Employeur (PDME) en 2021 en vue de négocier un Forfait Mobilités Durables (FMD), qui est obligatoire pour les entreprises de 50 salariés et plus. Nous avons mené une étude avec l'appui de notre prestataire pour recueillir les habitudes et les souhaits en lien avec la mobilité ainsi que les freins des salariés.

Lisa: À la suite de cela, nous avons engagé un processus de négociation sur le FMD pour promouvoir les transports alternatifs à la voiture individuelle. Après plusieurs séances de négociation, nous nous sommes tournés à nouveau vers nos collaborateurs pour connaître leurs souhaits de bénéficier d'un tel dispositif. Nous avons conclu un accord avec les Organisations Syndicales en respectant les contraintes législatives. Des réunions avec d'autres services comme la comptabilité et le service du personnel ont eu lieu pour trouver la bonne organisation et établir un process. Notre accord a été conclu pour trois ans et à ce jour, les salariés sont satisfaits du dispositif FMD.

3 - Quels sont les premiers résultats du Forfait Mobilités Durables ?

Lisa: Au total, 128 agents ont bénéficié du Forfait Mobilités Durables pour un montant moyen de 326€ en lien avec différentes prestations:

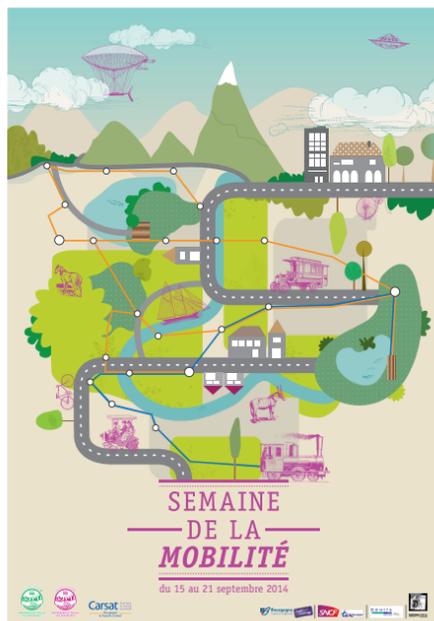
- Utilisation d'un moyen de transport éligible,
- Achat d'un vélo électrique ou non,
- Achat d'une trottinette électrique,
- Entretien ou réparation d'équipements.

Les retours sont positifs pour cette première année !

4 - Quelles autres actions la Carsat mène-t-elle ? Et quelles sont ses ambitions futures ?

Céline: Depuis deux ans, nous participons à la Semaine de la Mobilité en septembre. Nous proposons à nos salariés différents ateliers: formation à la conduite à vélo en milieu urbain, interventions des prestataires mobilités (Divia, SNCF). En 2024, notre assureur continuera de proposer des ateliers de prévention du risque routier et d'écoconduite. Le Challenge de l'Ademe sera organisé, dont le principe sera de se déplacer avec différents modes de transports sauf en autosolisme voiture. Des agents de Nevers testent une plateforme de covoiturage, qui pourrait se généraliser à tous nos sites. Un guide du cycliste sera également réalisé.

L'ambition est de réduire notre empreinte carbone et d'encourager au maximum l'utilisation de modes de transport limitant les émissions de gaz à effet de serre, tout en étant vigilant à ce que cette transition ne se fasse pas au détriment de la sécurité de nos déplacements.



Affiche de l'édition 2023

CONTACTS

L'Assurance Retraite

Sur internet : www.lassuranceretraite.fr

Par téléphone :

3960 Service gratuit
+ prix appel

De l'étranger, composez le +33 9 71 10 39 60
du lundi au vendredi de 8h à 17h

L'Assurance Maladie Risques Professionnels

Sur internet : www.carsat-bfc.fr/entreprise/accueil

Par téléphone :

3679 Service gratuit
+ prix appel

du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

L'Assurance Maladie Service social

Sur internet : www.ameli.fr

Par téléphone :

3646 Service gratuit
+ prix appel

de l'étranger : +33 1 84 90 3646

dîtes « **Service social** »

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Maintien en emploi : vous informer, vous accompagner

www.eime.carsat-bfc.com